

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

2^e séance – 20 mars 2024 – 13 h 37 à 16 h 05
Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen/Visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale
Steven Boivin, vice-président et conseiller municipal
Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau
Anna Pellerin Petrova – membre citoyenne
Julie Martineau – Culture Outaouais
Marie Trouis – membre citoyenne
Anne-Marie Gendron – ministère de la Culture et des Communications

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions - DG

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice adjointe – SACL
Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque – SACL
Julie Lacroix, cheffe de service – animation et diffusion culturelle - SACL
Véronique Leduc, adjointe administrative – DG

Aussi présent

Mathee Warnett, conseillère politique – Cabinet de la mairie
Olivia Gninhi, attachée politique

ABSENCES

Mélanie Rivet – Salon du livre de l'Outaouais
Milena Casas Tovar – Héritage colombien
Anne-Marie Hodgson – Ciné Jonction

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 37.

Les membres sont informés que le plan de travail 2024-2025 a été adopté au conseil municipal du 19 mars 2024.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé d'ajouter au point varia : Demande de suivi sur la présentation des projets d'infrastructures culturelles au conseil municipal.

*Il est proposé par Marie Roy
Appuyé par Marie Trouis*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout proposé.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 24 janvier 2024

Aucun suivi.

4. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée à la Commission.

5. Présentation : Démarche de refonte du Programme de soutien aux organismes culturels

Les objectifs de la présentation visent à informer les membres de la Commission des étapes débutées et à venir concernant la démarche de refonte du Programme de soutien aux organismes culturels (PSOC) ainsi qu'à recueillir leurs commentaires. Les membres prennent connaissance d'un résumé du programme actuel, des enjeux et des constats préliminaires à propos du PSOC.

Il est demandé qui sera invité à participer aux consultations. Il est répondu que l'invitation sera adressée à tous les organismes culturels interpellés. Il est suggéré de tenir compte du mémoire produit par Culture Outaouais dans le cadre de la mise à jour de la Politique culturelle, car plusieurs éléments traitent du programme de soutien.

Certains membres se questionnent sur les démarches à venir et sur le rôle qu'un Conseil des arts pourrait jouer dans la refonte et l'implication possible du programme de soutien. Il est répondu que cette réflexion a été inscrite dans le plan d'action de la Politique culturelle. Il est ajouté que les deux réflexions, soit la refonte du programme et l'évaluation de la pertinence de mettre en place un Conseil des arts, s'alimenteront en parallèle.

Il est demandé si une réflexion sur les formations est prévue dans le cadre de la refonte. Il est répondu que des formations ponctuelles sont présentement offertes aux organismes et que ce point sera également revu en fonction des demandes et besoins qui seront identifiés.

6. Présentation : Mandat et composition du comité de vigie de la Politique culturelle

L'objectif vise à obtenir une recommandation de la Commission quant au mandat et à la composition du comité de vigie de la Politique culturelle.

La mise en place d'un comité de vigie vise à assurer un suivi des travaux de la Politique culturelle et des plans d'action qui s'y rattachent. La proposition de son mandat et de sa composition est décrite comme suit :

Mandat :

- Recevoir, commenter et valider la grille de progression des travaux, les évaluations et les bilans produits par le SACL;
- Identifier les contraintes, occasions et enjeux rencontrés dans la mise en œuvre de la politique et de ses plans d'action;
- Émettre des avis à la CACLP;
- Agir comme ambassadeur de la Politique culturelle.

Composition :

- Deux (2) élus municipaux, dont la présidence de la CACLP;
- Deux (2) représentants du milieu culturel (un organisme professionnel et un organisme de loisir culturel);
- Trois (3) employés du SACL : direction du service, cheffe de service – Animation et diffusion culturelle, cheffe de service – Bibliothèque et lettres.

Il est suggéré qu'un membre citoyen soit inclus au comité.

Des questionnements et des commentaires quant aux rôles et à la contribution de la Commission et ceux du comité de vigie sont soulevés. En somme, il est suggéré de ne pas créer un nouveau comité et de mandater la Commission pour agir comme comité de vigie dans une optique de continuité.

Il est également proposé d'inviter des personnes-ressources selon les thématiques traitées afin d'enrichir et alimenter les discussions.

Il est convenu d'inscrire un point statutaire en suivi à l'ordre du jour des séances. Un temps sera réservé, deux fois par année (mars et octobre), lors des séances déjà prévues au calendrier, afin de tenir des séances de travail.

Les membres s'entendent pour cette option et le tout sera rediscuté selon le cas.

La Commission recommande au conseil municipal :

CACLP-2024-02

- *de mandater la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine à agir comme comité de vigie afin d'assurer un suivi des travaux de la Politique culturelle et des plans d'action qui s'y rattachent.*

Ce comité aura pour mandat :

- *de recevoir, commenter et valider la grille de progression des travaux, les évaluations et les bilans produits par le SACL;*
- *d'identifier les contraintes, occasions et enjeux rencontrés dans la mise en œuvre de la Politique et de ses plans d'action;*
- *d'agir comme ambassadeur de la Politique culturelle.*

Il est proposé par Marie Trouis

Appuyé par Marie Roy

Adoptée

Pause de 14 h 50 à 15 h 05

7. Bons coups culturels

Il est mentionné que la démarche d'élaboration de la Politique culturelle est en nomination à l'UMQ pour le Mérite Ovation municipale.

Le travail accompli pour la réalisation du Salon du livre est salué et félicité.

Le financement pour le Musée régional de l'Outaouais a été octroyé.

Les membres sont invités à participer aux Rencontres du patrimoine, prévues au mois d'avril prochain.

Mathee Warnett se joint à la rencontre à 15 h 15.

8. Varia

8.1. Demande de suivi sur la présentation des projets d'infrastructures culturelles au conseil municipal

Un état d'avancement des projets d'infrastructures culturelles qui ont été présentés au conseil municipal en 2022 est demandé. Est-ce que des plans d'affaires ont été présentés tel que demandé par le conseil?

Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

9. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 1^{er} mai 2024.

10. Levée de séance

*Il est proposé par Marie Trouis
Appuyé par Marie Roy*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 15 h 19.

Adoptée

Retour sur la séance huis clos à 16 h 01

Retour sur la demande d'appui pour la modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais

À la suite des échanges entre les membres, il est suggéré de considérer la possibilité que le Cégep puisse mettre en place des initiatives concrètes pour impliquer sa clientèle dans la démarche, telle que la formation d'un comité étudiant. De même, il est proposé que le Cégep évalue la possibilité d'offrir une formation de techniciens de scène, ce qui pourrait répondre à un besoin de ressource dans la région. Il serait également important dans l'entente entre le Cégep et la Ville que certains éléments soient clarifiés tels que s'assurer que les gratuités de spectacles offertes aux clientèles vulnérables ne soient pas seulement des billets restants.

Les membres s'entendent pour dire que :

CONSIDÉRANT QUE les besoins en salles de diffusion à Gatineau ont été exposés et sont réels;

CONSIDÉRANT QUE l'auditorium Alphonse-Desjardins est une infrastructure culturelle existante et que sa modernisation entraînerait des coûts moindres comparativement à la construction d'une nouvelle infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE les démarches de partenariat entreprises entre le Cégep et la Maison de la culture pourraient permettre d'obtenir du financement provenant du ministère de la Culture et des Communications pour la modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement de la salle, situé au nord-ouest de la ville, répondra à un besoin et assurera une meilleure desserte culturelle de ce territoire gatinois, d'autant que la STO est en démarche avec le Cégep afin de revoir la desserte vers le secteur d'Aylmer en matière de transport collectif;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la relève est une priorité inscrite dans la Politique culturelle et que la clientèle « jeune adulte » fréquentant le Cégep pourra être sensibilisée et en bénéficier.

La résidence d'artiste fait partie de la demande.

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal :

CACLP-2024-03

- d'appuyer le projet de modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais

*Il est proposé par Marie Trouis
Appuyé par Isabelle N. Miron*

Recommandé à l'unanimité

La présidente lève la séance publique à 16 h 05.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE ISABELLE N. MIRON	COORDONNATRICE ANICK FORTIN